

Il n'est guère permis de regretter que l'opuscule de M. LEJEUNE ne nous apporte rien de neuf. Au point de vue historique, il paraît impossible de rien savoir de plus que les Bollandistes de 1680, et au point de vue folklorique, l'étude de M. QUENNE, résultat d'une longue enquête sur les lieux mêmes, semble bien n'avoir rien laissé à glaner. Ce dernier travail est même plus complet, au point de vue religieux, puisqu'il donne la légende de St-Oger, parallèle à celle de Rolende, et encore vivante à Gerpennes, alors que M. LEJEUNE, pour des raisons que nous ne pouvons deviner, ne cite ce bienheureux qu'occasionnellement, et sans détails sur sa vie ou sa légende.

L'opuscule de M. LEJEUNE nous offre par contre deux jolies gravures : l'une représentant la statue de la sainte à Liège, l'autre la chasse de Gerpennes. Le livre, du reste, est fort bien imprimé et fait honneur aux presses de l'éditeur.

O. C.



Les marches des Patriotes de Mons

En traitant de certaines chansons populaires à l'époque de la Révolution brabançonne, nous avons dit un mot de la « marche des Patriotes du Hainaut », dont la musique semble empruntée à un opéra de Dalayrac (1).

EDM. VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas*, V. (1880), p. 64 sv., nous fait connaître une marche des Patriotes de Mons, qu'il trouve supérieure à « ses compagnes » (aux marches des patriotes) de Bruxelles, de Louvain et de Gand. La « marche des Patriotes Montoiseu (Montois) » dont M. PAUL BERGMANS a bien voulu nous fournir la mélodie, d'après un cahier ms. lui appartenant et datant du siècle dernier, l'emporte à notre avis, et de beaucoup, sur la marche publiée par EDM. VANDER STRAETEN.

Malgré cette supériorité on éprouve quelque peine à comprendre comment cette musique a pu « enflammer les cœurs des guerriers » de la Révolution brabançonne, d'autant que les orchestres militaires de l'époque ne péchaient pas par excès de sonorité.

Voici quelle était généralement leur composition :

- 1 petite flûte,
- 4 clarinettes,
- 2 hautbois,
- 2 cors,
- 2 bassons
- grosse caisse,
- cymbales,
- triangle

Quel que fût l'effet produit par cette musique, voici la « marche des Montoiseu », que nous transcrivons pour le piano, respectant scrupuleusement la ligne mélodique :

FLAVAN DUYSSE

1) Voir ci-dessus t. VIII, p. 98.

Moderato





NOS COLLABORATEURS

M. Henri Bragard

Un poète wallon « ordonnance au Cabinet militaire de Sa Majesté l'Empereur et Roi », à Berlin — est un phénomène assez rare pour qu'on en parle. Nos lecteurs ne douteront pas de la possibilité du fait — puisque voici, sous les espèces d'une photographie toute récente, le document irréfutable.

M. Henri BRAGARD est né à Malmédy, le 27 janvier 1877. Il a passé par l'école primaire et fréquenté quelque temps l'école supérieure de cette ville. Les circonstances l'ayant empêché de continuer ses études, le bagage scientifique qu'il emporta de ces écoles ne fut pas lourd, étant donné surtout la méthode de germanisation qui met la pédagogie au service de la politique en excluant le français de l'enseignement primaire et en le traitant en « langue étrangère » au progymnase. Or, un Malmédien l'a écrit, « sans l'étude du français, les Wallons ne parviendront jamais à un développement normal de leurs facultés. »

Aussi, lorsque, dès l'âge de 16 ans, M. BRAGARD entra dans la lutte pour la vie, l'œuvre de son instruction resta sa préoccupation de tous les jours : ses loisirs et ses veilles furent consacrés à l'étude. Actuellement, tout en faisant son service militaire, M. BRAGARD poursuit ses travaux, et nous savons qu'en ce moment, il « lit » le Faust de Goethe avec le commentaire de Bojesen et le Laokoon de Lessing.

La gazette *l'Organe de Malmédy* a publié nombre de gentilles poésies wallonnes dues à M. BRAGARD. En même temps qu'il collaborait activement aux travaux de son groupe, le jeune écrivain terminait une œuvre littéraire importante, un poème épique intitulé *Jerôme Savonarole*, qui vient de paraître à Malmédy, sous les auspices du Club wallon dont M. BRAGARD est le président depuis deux années.

Cet ouvrage, qui comprend douze chants, avec prologue et épilogue, est sans contredit l'une des œuvres les plus importantes

qu'ait produites la littérature wallonne. Sur ce sujet peut-être bien un peu inattendu, dans un milieu où les sources d'inspiration locale ne doivent pas manquer, M. BRAGARD a réalisé un poème fortement inspiré sur lequel nous ne pouvons malheureusement nous étendre à cette place comme il conviendrait.

L'ouvrage est précédé d'une étude historique très fouillée sur Savonarole, due à M. l'abbé Nic. Pietkin, curé de Sourbrodt, lequel est lui-même un walloniste des plus distingués auteur d'un volume, paru l'an dernier, qui constitue le seul travail complet que nous ayons encore sur l'orthographe wallonne, traité, du reste, avec une érudition très avisée.

L'activité de M. BRAGARD ne s'est pas bornée à ses études et à ses travaux littéraires. Il a entrepris de fixer le folklore et l'ethnographie traditionnelle du pays malmédien. A ce titre, il a choisi *Wallonia* comme organe et nos lecteurs ont vu dans nos tomes VI et VII les premiers chapitres très importants de cette enquête approfondie. Le départ de M. BRAGARD pour l'armée a seulement interrompu cette publication.

Nous sommes heureux de saluer en M. BRAGARD un patriote aussi complet, qui sait à la fois aimer et servir son pays, revendiquer et honorer la race à laquelle il entend rester fidèle.

La façon distinguée dont il comprend et pratique la religion de la Petite Patrie nous ferait un devoir — si ce n'était déjà un plaisir élevé — de lui adresser nos salutations de fraternité wallonne.



NOTES ET ENQUÊTES

2. Les Narcisses et les épingles, à Mons. — « A présent, on ne fait pas plus de cas d'une *hâille* (1) que d'une épingle et d'une épingle que d'une *hâille*. C'est devenu bien trop commun. On ne se donne pas plus la peine de ramasser une épingle qu'un centime ou une coquille de noix ; et si vous vous promenez en ville avec un bouquet d'*hâilles*, vous faites l'effet d'un Monsieur en chapeau haut de forme qui aurait mis un vieux sarrau. Les gens sont plus fiers aujourd'hui, et pour les fleurs comme pour les vêtements, il faut toujours du plus élégant. Lilas, mimosas et œillets qui nous arrivent en masse, ont fait oublier la pauvre fleurette, et les bouquets d'*hâilles* sont devenus rares comme les beaux jours.

Et pourtant, elle est belle l'*hâille* avec ses clochettes jaunes si bien faites, et sa petite, petite, mais fraîche odeur dont on dirait qu'elle se cache au fond de sa tige. Quand elle pousse par touffes dans l'herbe bien verte, elle semble des chandeliers d'or qui se redressent et reluisent au soleil.

Autrefois, il y a 50 ou 60 ans, à la ducasse de Messines — du temps du vieux bon Dieu, où l'on sortait « recta » une culotte de nankin le vingt-cinq mars — le premier bouquet qu'on mettait sur la table ou sur la fenêtre était un bouquet d'*hâilles*, chez le riche comme chez le pauvre.

C'était la fin du rude hiver : les Montois allaient respirer le plein air sur les remparts, dans les prés, et chacun revenait tout ravigoré, tout content, en chantant, avec son gros bouquet d'*hâilles*. Grand'mère se rappelait son jeune temps en arrangeant dans le vieux pot bleu ébréché le bouquet tout doré...

Les petites filles, elles, faisaient de petits bouquets de trois ou quatre *hâilles*, elles s'installaient avec une table près de la porte et elles les « vendaient » aux enfants, pour une épingle, en criant : *A-z-hâilles, à-z-hâilles pou eine épinque !* Quand la vente était finie, elles courraient vite remettre comme une fortune leurs épingles à leur maman, tout heureuses.

Il y avait aussi des jeux où l'on gagnait des épingles. Sur une pierre du seuil les enfants posaient deux épingles à distance ; chacun à son tour devait les pousser l'une après l'autre du bout de leur doigt — sans faire l'engon « tricher », bien entendu — et quand elles arrivaient l'une sur l'autre en se croisant, c'était gagné : l'heureux gagnant avait les deux épingles.

Qu bien dans les pages d'un livre, on glissait des images, une *hâille*, une « fleur au beurre » (renoncule des prés) une marguerite, du « papier de chocolat » : l'enfant piquait dans les pages avec une épingle : s'il piquait juste il gagnait « une belle affaire » ou l'autre ; si non, il perdait son épingle.

Il y avait même, à la *Cronque-rue*, un théâtre de marionnettes où les gamins entraient pour une épingle aux secondes places. Il est vrai qu'aux premières places on ne payait qu'*in djigot* (un centime), que le théâtre était dans une cave, et que pour une épingle on était « stoqué » sur les premières marches au haut de l'escalier, et qu'on ne voyait presque rien. C'était le « pigeonier » du théâtre (1).

Pour en revenir à nos fleurettes, vous verrez encore quelquefois dans un village de petites touffes d'*hâilles* en train de sécher, pendues au mur près du foyer. Le villageois sait que la tisane de renoncules est souveraine pour les maux d'estomac et il a soin de faire sa provision.

Il est rudement loin, le temps des *hâilles* et des épingles, le temps où l'on jouait dans les rues, encore à 18 et 20 ans, à la raquette, à la corde et aux billes. De ce temps-là, me disait ma brave mère, on ne pensait pas tant « à l'ambition », qu'à présent, on se contentait de moins... et on était peut-être plus heureux !

Traduction d'un article du journal *l'Espoir*, de Mons, signé Roial
(M. CHARLES DAUSIAS) n° du 6 mai 1900.

3. Les Six Baches, à Herve. — Le journal *Le Jour*, de Verviers, dans son numéro du 25 janvier 1900, reproduit sous ce titre le petit article suivant :

« Me trouvant dans une *cize* où l'on causait de choses et autres, j'ai entendu raconter que, pendant la nuit de Noël, dans le temps, une des sources des Six-Fontaines versait du vin. Cette croyance était très accréditée, et, un jour, un Hervien qui s'en moquait, fit le pari d'aller à minuit aux Six-Baches et de rapporter une bouteille de ce prétendu vin. Il y alla, mais le lendemain il était trouvé mort près du bac en question. Un autre audacieux à qui on avait raconté cet événement mystérieux voulut renouveler la bravade du premier l'an d'après, et il subit le même sort. Depuis, on a toujours cru qu'il coulait du vin aux Six-Fontaines pendant la nuit de Noël, mais plus personne n'a osé s'assurer du fait... Il doit y avoir près d'un siècle que cela s'est passé et je crois que beaucoup de vieux Herviens pourraient encore raconter, avec plus de détails, cette légende qui, paraît-il, était très répandue à Herve au temps passé. »

Les « Six-Fontaines » sont réellement l'objet d'une légende. La croyance à l'écoulement de vin, par l'une des sources, pendant la nuit de Noël, fut effectivement très populaire à Herve au temps passé ; mais je doute qu'il en ait été de même quant au fait de la double mortalité. Je me suis livré à une enquête minutieuse à ce sujet, auprès de plusieurs vieux Herviens : aucun n'a souvenir d'avoir entendu parler, autrement que d'une façon vague ou plaisante, des deux mystérieux événements.

(1) Le « pigeonier », c'est ce que, par une figure analogue, on appelle populairement en France le « paradis ». Le pigeonier est toujours sous le toit, au plus haut du logis.

(1) *Hâille*, Narcisse, *Narcissus pseudo-Narcissus* ou *Narcissus sylvestris*.

Chacune des Six-Fontaines, des *Six Batches*, comme disent effectivement les habitants, avait son nom propre et était l'objet d'une préférence marquée suivant une lointaine coutume dont l'origine nous est inconnue. Le premier, appelé *batche ô dj'vau*, servait d'abreuvoir aux chevaux; le deuxième, désigné sous le nom de *batche ô pourçai*, versait une eau utilisée pour le lavage des pores après qu'on avait brûlé leurs soies.

De temps immémorial jusqu'à la construction de l'abattoir actuel, on tuait les pores aux « Six-Fontaines ». Le troisième « bac » et le cinquième, nommés respectivement *lu gran* et *l'reu batche*, donnaient une eau abondante employée par les ménagères pour la lessive et les différents usages domestiques; le quatrième, *lu p'tit batche*, était celui des charcutiers, qui y nettoyaient les boyaux servant pour saucisses et boudins. Enfin, le sixième, *lu batche Lecomte*, du nom d'une ancienne et notable famille de Herve, qui ne buvait que de son eau, réputée la meilleure, était l'objet de la légende.

En 1894, les Fontaines ont été soumises à un grand travail de restauration. Depuis lors, les sources, bien distinctes l'une de l'autre, alimentent un seul bassin de 25 mètres de long sur 60 centimètres de large, dissimulé derrière une épaisse muraille en maçonnerie. L'eau en sort pour se déverser dans les « six bacs ».

Un jour que je m'entretenais avec un bon vieux sur l'état actuel des *Six-Batches*, il me dit, dans un accès de charmante naïveté: « Ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant de savoir si, les eaux étant maintenant mélangées, les six orifices ne donnent pas tous du vin la nuit de Noël?.. »

L'expérience, que je sache, n'a pas encore été tentée, mais il est possible qu'aux futures générations herviennes la légende parvienne grossie d'une nouvelle tentative audacieuse, considérée enfin comme accomplie.

LAURENT BIHOT.

4. L'eau bénite (voir t. VII, p. 208). — M. ERNEST MATTHIEU nous écrit: « La coutume signalée à Thoricourt, de mélanger l'eau bénite le dimanche de la Trinité avec l'eau bénite le Samedi Saint et la veille de la Pentecôte est également pratiquée au village de Mainvault près Ath. Elle s'observe, m'assurent-on, dans des localités du Tournaisis ». En effet, la coutume est d'un usage vulgaire dans une grande partie du Hainaut.



Sorcellerie

Suite. Voyez les tables des t. VI et VII.

Le Loup-garou



N'a signalé dans les précédents chapitres (1) la croyance générale suivant laquelle l'homme, poussé par la soif de l'or, peut se mettre en rapport avec le Démon et obtenir de lui la satisfaction de ses désirs. Pour cela, il se rend à un carrefour de chemins croisés, muni d'une poule noire, qu'il sacrifie suivant certains rites, afin d'évoquer Lucifer. Si l'opération réussit, l'homme fait un pacte en vertu duquel il abandonne sa liberté aux mains de l'Esprit du mal, pour une période de sept années. Durant cette période, on constatera dans le pays l'existence d'un loup-garou ou de quelque autre animal fantastique, qui se présentera aux gens isolés, soit la nuit par les chemins, soit le jour même en leur maison ou au-dehors, pour les effrayer et les tourmenter, quelquefois les attaquer et les tuer.

Chez le pactisant, il y a ainsi obligation réelle de se transformer en bête. Nous verrons plus loin qu'une faculté analogue est réservée aux sorciers, en raison de leur pouvoir magique. En assimilant la lycanthropie à la sorcellerie, le peuple n'a cependant pas perdu de vue cette distinction essentielle, que les conteurs établissent d'ordinaire très nettement.

(1) Voir ci-dessus t. VII, p. 71 « Les Pactes avec Satan » et p. 84 « le Rituel du pacte ». — On voudra bien excuser le retard considérable apporté à la publication du présent article. L'abondance des matières — et, pour tout dire, notre déférence trop naturelle à l'égard des collaborateurs de la Revue — est la seule cause de ce retard. — O. C.

C'est ordinairement sous forme de garou que se présente le serviteur du Diable. Cet animal fantastique se nomme au pays de Liège *teup-warou*; on signale les formes *lèwoèrou* (Ardennes), *teup-wareu* (Borinage). Le Wallon a donc consacré le pléonasme du français actuel qui, ayant oublié l'étymologie du vieux mot *garou* (anglo-saxon *verewolf* « homme-loup ») croit bon d'insister sur l'idée de *loup*, en accolant ces deux vocables.

Parfois le mauvais homme se présente aussi sous la forme dite *vert-bouc* (Liège) *vert-bo* (Ardennes) *var-bouc* (pays gaumet) — dénomination également étrange et étrangère : malgré sa forme, elle n'implique nullement chez le Wallon l'idée d'un bouc au poil vert, mais simplement d'un animal de ce nom ; du reste, le mot n'est que la forme wallonisée de l'allemand *werbock* « homme-bouc ».

Notons en passant que le « vert-bouc » en tant que bouc, est la forme que prend le Diable, notamment au Sabbat (1) ; et que d'autres récits présentent le Vert-bouc comme la monture de Satan et de ses fidèles quand il leur convient de faire une chevauchée dans les airs (2).

Dans le Hainaut, le garou est remplacé par le *tché à chaînes* « chien à chaînes », et la croyance y est encore très vivante puisque dans le courant de septembre 1892, un chien de ce genre excitait encore les imaginations, comme le prouve l'information suivante, publiée à cette époque par la *Gazette de Charleroi* :

Depuis quelques jours grand émoi parmi la gent crédule du Sart-Allet (Gilly) ; on prétend qu'un « chien à chaînes » apparaît tous les soirs et, emboitant le pas aux passants, les reconduit jusque chez eux. Des témoins oculaires racontent que le « chien à chaînes » a deux grands yeux brillant dans l'obscurité et mesurant de 10 à 15 centimètres de diamètre. L'un d'eux raconte même que dimanche dernier, passant vers 11 heures du soir dans un chemin peu fréquenté, il vit un homme arrêté qui lui dit : « Souhaite-moi le bonsoir, mon vieux ! » Le passant, interdit, se retourna et vit que l'homme s'était transformé en un grand chien à longs poils noirs, qui le suivit jusque chez lui en faisant tinter ses chaînes. Une femme raconte, d'autre part, que revenant chez elle, vers 9 1/2 heures du soir, elle vit un grand chien noir assis sur son derrière et ayant deux grands yeux brillant comme deux lumières. Comme elle arrivait à proximité du « chien à chaînes », il ouvrit la gueule en hurlant. La femme s'enfuit et tomba évanouie en arrivant chez elle. Des habitants s'arment le soir, depuis un jour ou deux, pour tâcher de surprendre le démoniaque.

Le chien fantastique correspondant au Loup-garou est également

(1) On en reparlera plus loin à ce point de vue.

(2) Sur le Vert-bouc, monture fantastique, voyez un conte dans *Wallonia*, t. I, p. 137. Voir aussi sur le vert-bouc, en tant que « garou », un conte facétieux, t. VII, p. 150.

connu dans le Brabant wallon, comme le prouve le curieux trait suivant :

Un M. X., professeur de botanique à l'école normale de N., était réputé « tourner à chien ». Tous les soirs, un chien noir traînant une chaîne, descendait la rue qui conduisait de la demeure du professeur vers la ville, et remontait par une artère parallèle. Le fait est encore à présent traditionnel dans la petite ville.

Au pays de Liège même, le Loup-garou, plus généralement cité, est parfois remplacé également par un chien. Témoin cette légende :

Un habitant de Soumagne, violoniste de son état, revenait d'un bal. Arrivé près d'un pré, il voulut mettre son pied sur le *monteu* (grosse pierre qui empêche les animaux de pénétrer dans un enclos, tout en laissant le passage libre pour une personne). Mais un chien noir se trouvait là, et ne faisait pas mine de bouger. Le violoniste prit son instrument et joua un air (1) ; le chien ne bougea pas. L'homme prit un bâton et le frappa si violemment qu'il le fit saigner. Le chien tourna trois tours sur lui-même. C'était un homme de Soumagne. Il dut recommencer son temps. (2)

Aux portes de Liège, du moins à Vottem, Rocour, Herstal et Milmort, le Chien-homme porte le nom, pour nous inexplicable, de *tchin de l'ronhe* « chien de la ronce » et nous signalerons tantôt une légende dont ce Chien est le héros. Pour le moment, il convient de noter un récit du Dr Bovy, relatif à certains faits qui se seraient passés au siècle dernier à l'ancienne Citadelle de Liège, sise au faubourg de Ste-Walburge, récit où il s'agit du « chien de la ronde ». Cette dernière dénomination a-t-elle donné naissance au *tchin de l'ronhe*, ou est-ce celle-ci qui se sera transformée à la faveur des événements ? On n'ose se prononcer. Quoi qu'il en soit, voici le récit de l'historiographe liégeois :

A la fin du règne de Georges-Louis de Berg, c'est-à-dire vers l'an 1741, il y avait à la citadelle un major de place d'une dureté inflexible. Toute son occupation semblait être de chercher à saisir les simples militaires en défaut pour se donner le plaisir de les faire punir. Il n'est point de ruses qu'il n'employât, point d'artifices qu'il ne mit en œuvre pour les surprendre ; aussi était-il craint et exécré de tous.

Au nord de la citadelle, sur l'angle saillant formé par la réunion des murailles, était située une guérite que l'on appelait la guérite des 600 degrés.

(1) Ce trait est populaire et se retrouve dans plusieurs légendes, entre autres dans celle, très répandue, du ménestrier qui, revenant de nuit, est assailli dans un bois par une bande de loups ; il grimpe prestement sur un arbre, que les fauves entourant ; las d'attendre, le ménestrier vide son bissac ; les loups dévorent ses provisions, mais se gardent de partir. Le temps passé, le ménestrier se désespère, sent le sommeil le gagner invinciblement, et convaincu que sa dernière heure va sonner, il se recommande à tous les saints et fait ses adieux à la vie en jouant « une petite air ». Les loups, à l'audition de sa musique, s'enfuient en hurlant !

(2) Communication de M. F. SLUSE, de Lincé.

Par une nuit obscure, le sévère major y va faire sa ronde. Pour mieux tromper la sentinelle, il n'a pas honte de marcher sur ses pieds et sur ses mains; mais il a été entendu et reconnu par le vieux soldat. Celui-ci, après avoir crié trois fois le *qui vive* d'usage, sans obtenir de réponse, fit feu de son arme et le major resta mort sur la place. La sentinelle fut arrêtée et traduite devant un conseil de guerre; mais elle n'avait fait que suivre sa consigne, elle fut acquittée...

Peu de temps après la mort du major, la sentinelle des 600 degrés vit, pendant la nuit, une lanterne qui sortait du cimetière. Quoique cette lanterne fût portée par une main invisible, elle n'en rasait pas moins la terre; ses déplacements semblaient indiquer la recherche d'un objet. Enfin, on la voyait se précipiter du haut des remparts et aller se perdre dans la bure des Trixhes (1).

A cette apparition succéda celle d'un chien noir d'une grandeur démesurée qui, suivant la direction des postes, faisait mine d'en examiner les factionnaires. Lorsque ceux-ci étaient rentrés au corps de garde, chacun d'eux racontait ce qu'il avait vu. Pouvait-on s'y méprendre? Le chien était un esprit; c'était celui du major qui venait encore les persécuter.

Le chien de la ronde continuait chaque nuit son inspection des remparts; bientôt, ce ne fut plus un mystère pour personne aux environs. La rencontre d'un roquet, pendant l'obscurité, glaçait les pauvres houilleurs d'effroi. Mais ce qui mit le comble à la terreur générale, c'est l'anecdote suivante, dont je puis attester l'exactitude:

Un soldat d'une trentaine d'années, sorte d'esprit-fort, aimant à persiffler ses camarades sur le chien de la ronde, était, par une belle nuit, en faction à la porte Ste-Walburge. Il avait mis son fusil par terre et, le coude appuyé sur l'orifice du canon, il restait dans cette position de repos que le fantassin stationnaire prend volontiers, quand tout à coup il fut violemment renversé par le passage subit d'un gros chien entre ses jambes et son arme. La frayeur opéra sur lui un effet si terrible, que lorsque l'on vint pour le relever de sa faction, on le trouva étendu sur le sol, privé de sentiment. Transporté à l'hôpital de la garnison, il y demeura frappé d'une stupeur qui fit longtemps craindre pour sa raison... (2)

Le caractère commun du Loup-garou, du Vert-bouc, du *tchin de l'ronhe*, est d'avoir les coudes et les genoux à rebours. C'est-à-dire que, chez eux, les pattes de devant se replient en avant et les pattes de derrière en arrière, comme s'ils étaient des hommes marchant à quatre pattes. De plus, autre caractéristique, ils sont dépourvus d'appendice caudal.

On se représente fort souvent le Loup-garou comme un loup énorme, de même que le Bouc est un grand bouc et les Chiens fantastiques des chiens de haute taille. On ajoute qu'ils ont la faculté de grossir et de grandir à vue d'œil. Ils ont des yeux grands et flamboyants, grands comme des soucoupes, flamboyants comme des chandelles.

(1) « Inutile de dire, ajoute l'auteur, que cette prétendue lanterne n'était autre chose qu'un feu-follet ».

(2) Bovv. *Promenades historiques*, etc., Liège, 1838, t. I pp. 77 à 79.

Beaucoup de gens disent que le Loup-garou est tout bonnement un homme-loup, c'est-à-dire un homme vraiment changé en loup. Mais les vieux, qui savent mieux les choses, vous racontent que c'est en réalité un homme « qui fait le loup », en marchant à quatre pattes et en hurlant parfois comme l'animal qu'il contrefait. Ils ajoutent que le mauvais homme se couvre, pour faire sa tournée, d'une peau de loup au lieu d'habits. Notez bien que cette peau n'est pas seulement un simple travestissement. Il l'a reçue du Malin, elle lui donne certains pouvoirs, notamment celui de se transporter instantanément d'un lieu à un autre quand il le faut, et celui d'être en toute occasion méconnaissable. En Ardennes on ajoute que si le garou est *bouhi moérl* « frappé mort », tué sur le coup, on voit bien qu'on a affaire à un homme, rien qu'à sa figure, qu'on ne reconnaît point cependant, parce qu'il a « le visage brouillé ». Mais il serait inutile de vouloir lui tirer la peau du loup : le curé lui-même y perdrait son latin.

On dit partout : Si vous trouvez une peau de loup au pailleur ou ailleurs dans un endroit caché, emportez-la et jetez-la au feu ; vous verrez de suite venir « quelqu'un » qui se tordra de douleur sous vos yeux, et tâchera même de la tirer de l'être. Ne vous laissez pas émouvoir, empêchez le possédé en son dessein, et, aussitôt la peau réduite en cendres, vous aurez la satisfaction de voir le malheureux revenir à d'autres sentiments : en effet, le talisman diabolique étant anéanti, le garou est sauvé, et il ne regrettera pas les souffrances que votre fermeté lui aura imposées.

On dit en Ardennes que la peau de loup dont se couvre le garou est une peau de loup mâle. Le loup passe pour un animal extrêmement amoureux, qui ne serait pas insensible à la beauté des femmes. On connaît les dictons : une telle a déjà vu le loup, elle n'a pas peur du loup ; et les contes et chansons où il s'agit de filles qui, seules au bois, sont devenues la proie du loup. Nous savons déjà que la peau de jeune loup est un talisman certain contre l'ensorcellement (1), surtout contre l'ensorcellement par la possession. On raconte que le garou est particulièrement dangereux pour les filles. Malheur à celle qui rencontre le garou : elle « est pour le diable » à jamais (2). Car le garou est « toujours prêt » ; tant qu'il a sa peau de loup sur le dos — et nous savons, détail horrible ! qu'elle ne le quitte même pas à la mort. Il y a plus : aux heures où il est dans son état naturel, le garou ne cesse de faire preuve d'un penchant excessif pour les femmes. Et de quelqu'un

(1) *Wallonia*, t. III, p. 40.

(2) Voy. détails sur l'ensorcellement par la possession ci-dessus, t. VI, p. 115 bas, et suiv.

qui aime agacer les filles, on dit plaisamment qu'il est amoureux comme on leup-warou.

• •

C'est la nuit surtout que ces animaux maudits errent par les chemins. Mais le diable peut les *houqui*, les « appeler » quand cela lui convient. Ils doivent obéir, ils ne peuvent matériellement s'y opposer. Ils partent donc à son commandement pour se rendre à l'endroit indiqué, et accomplir leurs besognes abominables.

S'ils parviennent à tuer un homme en état de péché mortel, s'ils envoient ainsi une âme à leur Maître, du coup ils sont sauvés : c'est écrit dans le contrat, ils ont « fini leur temps », quitte à conclure un nouveau bail s'ils le désirent.

Les garous, malgré les instincts pervers que leur donne la peau dont ils s'affublent, ne sont cependant pas toujours assez mauvais pour vouloir la mort du prochain. Ils auront alors à souffrir de leur mauvaise volonté à remplir leur tâche, le Diable n'étant pas homme à les laisser faire à leur goût. Et c'est alors qu'on les entendra pousser des hurlements sinistres, *houler l'mwér* « hurler la mort », comme disent les vieilles gens.

Quand ils sont *houquis*, aussitôt affublés de leur affreuse peau de loup, une sorte de rage les prend tout de suite. D'un homme qui de son naturel peut être placide et bon, ce terrible talisman fait ainsi une bête plus mauvaise que le fauve. Une comparaison populaire : *fer* (faire) *comme li leup-warou*, signifie être furieux, faire rage ⁽¹⁾.

Cependant, le garou qui conserve son empire sur lui-même se dit bien qu'il a intérêt à passer sa rage et à ne pas « attaquer les gens » : en cas de lutte, si on le blesse à sang coulant, il redevient à l'instant reconnaissable ; et comme le garou s'en prend d'ordinaire à des gens qu'il connaît, le voilà sûrement découvert. On connaît le dicton : *son-ner l'leup warou* « saigner, faire saigner le garou » pour dire : confondre un hableur. ⁽²⁾ Mais là n'est pas la seule conséquence de la blessure : le malheureux garou doit recommencer son temps, il est de nouveau affilié aux bandes infernales pour un laps de sept ans. Or le Diable, désirant le garder en son pouvoir le plus longtemps possible et risquer ainsi d'avoir au moins son âme à lui, le pousse à s'exposer, l'incite à l'attaque et aux sévices. Lorsque le laps convenu tire à sa fin, le Démon ne laisse au malheureux garou aucun répit.

(1) JOS. DEPRECHÉUX, *Recueil de comparaisons wallonnes*, n° 648.

(2) HOCK, *Croyances et remèdes*, 3^e éd. 1888, p. 277-8.

Sans cesse il le *houque*, le pousse et l'excite... C'est alors que les apparitions du garou, que ses attaques se multiplient jusque sur la grand'route, jusque dans le village... et que le garou s'attaque, même en plein jour, à ses amis et à ses proches. Témoin la légende de Jehan-Close, le loup-garou de Commanster, dont voici les derniers traits :

Un jour, son terme de sept ans tirant à sa fin, Jehan accompagna sa mère à Vielsalm. Pendant qu'elle faisait ses courses, il vit l'enfant de son ancienne maîtresse sortir du logis, aussitôt « la rage le reprit »... Il allait sauter sur l'enfant quand celui-ci éternua. « Dieu vous garde », cria la mère du fond de sa cuisine. Par cette parole, le garou était réduit à l'impuissance. « Tu as de la chance, cria-t-il, car tu n'aurais jamais revu ton fils!... »

Jehan rejoignit sa mère. Au retour, elle s'assit dans le bois pour se reposer. Jehan la quitta, revint sous forme de garou et lui déchira son tablier. L'instant d'après, sa mère lui racontant cette aventure, il se mit à rire : « Malheureux ! cria-t-elle en faisant un pas en arrière, c'est toi le loup-garou, c'était toi, tu as des morceaux de mon tablier plein les dents! ... ⁽¹⁾ »

• •

Le loup-garou et ses pareils constituent pour le paysan les plus mauvaises rencontres nocturnes. Sa simple compagnie — car il vous accompagne ! — constitue une hantise redoutable.

Le garou, quel qu'il soit, loup, chien ou bouc, cherche avant tout à vous effrayer. Il apparaît soudain devant vous, il vous regarde de ses yeux flamboyants, éblouissants, et si vous n'avez le moyen de le réduire à l'impuissance, il ne vous quittera plus jusqu'au seuil de votre demeure. Son regard étrange et farouche est passé en proverbe, on dit : « faire des yeux comme le loup-garou. » Mais ses allures ne sont pas moins terrifiantes. Il s'arrêtera brusquement au milieu de la route, ou il ira se tapir dans la haie avec l'air de vouloir vous sauter dessus quand vous allez passer. Il va et vient sur la route et semble vouloir vous enlacer dans les replis de ses marches et contremarches. Il n'est pas rare qu'il vous attire dans un fossé, comme le feu-follet, ou qu'il vous amène à buter contre un talus. Aux carrefours, il tâchera par ses manœuvres de vous faire perdre le chemin. Tout à coup, il se mettra à grogner, à hurler la mort, ou à siffler — et le garou siffle en se mettant les doigts dans la bouche, comme font les hommes ⁽²⁾. D'autres fois, le garou trotte à vos côtés, frôlant vos jambes, gênant la marche ; il disparaît tout à coup et l'instant d'après, il vous suit sur les talons, avançant sa gueule immonde, vous tirant par le vêtement... Souvent, cette hantise se termine par une péripétie quasi drôlatique : la bête

(1) Voy. *Wallonia*, t. II, p. 34 et suiv.

(2) HOCK, *Croy. et remèdes*, 3^e éd. p. 277, dit que le loup-garou siffle en mettant « sa patte de derrière » dans sa gueule. Ce détail n'a pas été confirmé par nos enquêtes.

vous saute sur le dos, et comme elle a la faculté d'augmenter son poids, vous sentirez votre infernal fardeau devenir de plus en plus lourd à mesure que vous approcherez de votre demeure. Si vous avez le courage d'arriver jusque là, vous serez subitement soulagé — et vous entendrez les éclats de rire féroces de votre tortureur mystérieux...

Mais ce n'est guère ainsi que se termine le plus souvent l'aventure. Le malheureux hanté du loup-garou n'a pas toujours le courage de résister à pareil compagnonnage. Combien n'est-il pas d'hommes, forts et intrépides, que des ouvriers matineux ont retrouvés évanouis, sinon pis, dans les sentiers déserts...

Malheur à vous si, rencontrant le garou sur votre route, vous êtes pris de terreur et vous arrêtez net. Le mauvais homme ne s'y trompera point : il viendra droit sur vous, se redressera, vous saisira à bras le corps... C'est la lutte, et la lutte à mort. Le plus fort l'emportera...

Si le voyageur nocturne n'est pas tout d'abord effrayé de l'apparition, s'il veut chasser l'animal importun, il s'apercevra bien que c'est peine perdue, et maints indices le convaincront qu'il a réellement à faire à un suppôt du Malin. Qu'il coupe une baguette à la haie pour châtier l'animal : cette baguette se raccourcira dans sa main et prendra de si petites dimensions qu'il lui sera impossible de s'en servir. C'est du moins ce qui arriva à un homme de Vottem qui avait rencontré le *tchin del ronhe*. Seul un bâton « ferré » a raison du Loup-garou : tout le monde est d'accord là-dessus. Touchez-le simplement avec une canne ainsi faite, il s'enfuira ou disparaîtra.

On dit encore, aux environs de Liège, que pour faire partir le Loup-garou, il suffit de « le tourner » (tourner autour) à trois reprises différentes, de gauche à droite, comme tourne le soleil. Il « doit » alors partir — mais tourner trois tours autour du Loup-garou est un « tour », une magie qui demande une singulière présence d'esprit, et qui est d'autant plus difficile à réussir que le garou se défie.

Lorsqu'on veut tuer le garou, on doit tirer sur lui avec une balle bénite, et cela sans avoir averti personne de l'opération : si on a pris cette précaution, il suffit seulement d'atteindre l'ombre du possédé ; il sera atteint lui-même et tué net. Sinon la balle se perdra. (Hesbaye, Condruz, Ardennes). Au pays de Charleroi, on dit aussi que la peau du *tché à chaînes* est à l'épreuve de la balle. Il faut, si l'on veut l'atteindre, faire bénir le projectile dont on veut se servir, le jour de la Saint-Hubert, patron des chasseurs, et mordre la balle avec ses dents avant d'en bourrer le canon du fusil. N'omettons pas de dire que le chasseur du loup-garou doit être en état de grâce s'il veut réussir dans sa poursuite. Si l'épreuve ne réussit pas ou n'est pas entreprise selon

les prescriptions que nous venons de formuler, l'audacieux chasseur se sent fouetté fortement (1).

On dit en Hesbaye qu'il n'y a qu'une place bonne où atteindre le Loup-garou : c'est sur sa tête, à l'endroit où l'eau du baptême a coulé. Si vous le frappez là, avec n'importe quoi, il saignera. Mais alors, préparez-vous à soutenir une lutte mortelle, car le garou cherchera à se venger d'avoir été blessé et découvert.

Il va sans dire que les paroles sacrées, les invocations à Dieu, les signes de croix, les aspersions d'eau bénite, suffisent à faire disparaître le Loup-garou. Un vieil allumeur de réverbères nommé Renson, racontait qu'un jour il avait rencontré un gros chien noir qui « ne faisait que passer et repasser dans ses jambes » en lui lançant des regards effrayants. Ne pouvant l'écarter malgré les menaces de son bâton, il pensa alors qu'il avait certainement à faire à un envoyé de l'Enfer. « Passe-fou, dit-il, fils du diable, qui que tu sois, le bon Dieu est avec moi ». Et il fit le signe de la croix. Le geste était à peine fini que le chien filait en criant : *cayûte ! cayûte !* comme si on lui avait asséné des coups de bâtons (2).

..

Le paysan aime à recommander ces procédés de préservation personnelle très sûrs, mais exempts de violence. Il s'en faut de beaucoup, du reste, qu'il n'ait que des sentiments de profonde réprobation et des paroles de haine à l'égard de l'Homme-Bête. Pour un peu, il le considérerait comme un malheureux, coupable seulement d'un instant d'égarement, qu'il expie durement par sa terrible sujétion au Malin.

Souvent le conteur insiste sur la mansuétude du garou, qui pourrait faire plus de mal qu'il n'en fait, et qui en ferait moins encore s'il n'était poussé, excité, forcé par le Diable. On plaint surtout le garou d'être parfois tenu d'attaquer effectivement les passants, au risque d'être blessé, et de devoir recommencer les sept années de son bail. Et ce n'est pas sans ajouter quelques réflexions pitoyables pour le malheureux garou, qu'on raconte des légendes telles que les suivantes :

Le gros M., de Vottem, avait une bonne amie à Rocour. Chaque fois qu'il revenait d'avoir été la voir, il trouvait en route un gros chien noir qui le suivait jusqu'à sa demeure. Notre homme n'était pas ennuyé pour si peu, et malgré les allures mystérieuses de l'animal, il avait foi par

(1) Jules LAMOND, *la Sorcellerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, 8^e, Charleroi 1891, pp. 17-18.

(2) *Journal Li Mestré*, n° du 16 février 1895.

s'habituer à sa compagnie. Il vint une époque, cependant, où l'animal commença à le tourmenter : M., se contentait de le repousser quand il venait se buter contre lui, il tournait autour quand il s'arrêtait sur la route, il le faisait taire quand il hurlait. Le manège du chien ne faisait cependant que se compliquer sans que l'homme se départit de sa patience. Un jour, comme le chien l'avait ennuyé plus que de coutume, il ne fut pas peu étonné de le voir, arrivé au seuil de sa demeure, se dresser sur ses pattes et frotter sa gueule contre la poitrine de l'homme. Ce devait être une caresse de remerciement, car, à partir de ce jour, M... ne vit plus jamais rien sur sa route. Le chien avait à ce jour fait son temps (1).

Un habitant d'Essival nommé Clermont, étant venu à la fête d'Ogné-Sprimont, s'en retournait tranquillement quand, arrivé au chemin des Forges de Gomzé, un chien noir vint passer et repasser devant lui. Notre homme, pour l'éviter, croisait et recroisait la route. Excédé des allures de l'animal, il le frappa avec son bâton. Le chien ne bougeant pas, Clermont le frappa d'estoc. A l'instant l'animal, blessé, tourna trois fois sur lui-même, et Clermont vit un homme en qui il reconnut avec stupéfaction un de ses proches voisins. — Malheureux, dit-il, comment as-tu pu en venir là ? — Ecoute, dit l'autre : Je courtais une jeune fille qui refusait de se marier, j'avais épargné treize carolus, que je perdais au jeu de cartes. Je me suis mis à boire. En retournant chez moi, je rencontrai ma fiancée. Du moins, je crus que c'était elle. Le vin, l'occasion... C'était le diable ! Il me tint pour sept ans. Maintenant, je suis bien malheureux : je n'en avais plus que pour trois mois de supplice... Par pitié, n'en dis rien... (2)

On raconte à Milmort qu'un jour, le grand Donné était allé aux jeux (à la danse), chez les sept connégnés (3). A son retour il rencontra le tchin del roube qui l'arrêta. Il avait des yeux comme des chandelles et un vilain regard. Le grand Donné ne s'en allait jamais le soir sans être muni de son bâton ferré ; ce jour-là, par hasard, il avait oublié de le reprendre au retour. Il coupa une baguette à la haie, la prit entre ses dents, entama la lutte et, au moment propice, il tourna la tête et fut assez heureux pour piquer de sa baguette l'animal *es bêtche*, au bec, à la gueule. Le chien saigna, « revint à lui », et le grand Donné reconnu son ami intime. Il lui dit : « Tu as de la chance que c'est toi ». Et il lui jeta un pan de son sarrau pour étancher son sang ; mais celui-ci, furieux d'être reconnu, déchira l'étoffe avec les dents. Le lendemain matin, le grand Donné n'eut rien de plus pressé que d'aller chez son ami. Il le surprit qui s'efforçait de tirer de ses dents, les bribes du sarrau qui y étaient restées (4).

Tous les vieux conteurs font la remarque que, quand il y a un loup-garou dans un village, il attaque de préférence certaines personnes déterminées. A n'en pas douter ce sont ses amis intimes, ses voisins les plus bienveillants, ses meilleurs parents ou alliés. De ceux-là, en effet, le malheureux peut espérer n'être pas dénoncé, au cas où il serait blessé par eux et reconnu.

(1) Recueilli personnellement.

(2) Communiqué par M. F. STUSE, de Lincé.

(3) C'est-à-dire chez les sept jeunes filles : nom trivial, qui est encore actuellement appliqué, sans arrière-pensée, à une famille de Wandre, qui compte aussi sept jeunes filles.

(4) Conté en 1895, par la veuve Ant....., âgée alors d'environ 60 ans, qui affirmait le fait comme s'étant passé de sa jeunesse.

On explique par ce raisonnement le fait singulier que ce sont toujours les mêmes gens qui voient des choses mystérieuses la nuit. Du reste, ajoute-t-on, si vous « faites revenir » un loup-garou, tenez pour sûr et naturel que ce soit à vous qu'il s'attaque de plus belle, car il sait la peine que vous avez eue de l'avoir blessé, il sait que vous ne voudriez à aucun prix vous exposer à lui faire de nouveau recommencer son terme.

Imbu d'idées de commisération envers les malheureux qu'à pu tenter l'argent du Diable, le vieux paysan ne vous conseillera jamais de frapper le Loup-garou. Il dira que le meilleur moyen de l'éloigner, c'est-à-dire le procédé le plus humain, c'est de l'*argouwer*, de lui parler rudement. Tutoyez-le, dites-lui les paroles les plus grossières, il comprendra et s'en ira. De là cette règle de conduite singulière : *Avou les biesses di nule, on n' gangne rin d'esse bin accléré*. « Avec les bêtes de nuit, on ne gagne rien à être bien élevé, poli ».

(A suivre).

O. COLSON.

